Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 26

Artikel: Les chanteurs vaudois, à Vevey
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-198810

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

venait de la frapper, leva spontanément ses regards vers Celui qui seul peut fermer toutes les plaies, consoler toutes les afflictions; elle implora la protection de Dieu dans un jour de jeûne rappelant chaque année le souvenir du terrible fléau.

» Le culte fut régulièrement célébré et entouré de respect pendant de longues années; puis on se relâcha; la nouvelle génération, qui n'avait pas été témoin de l'épreuve et ne la connaissait que par le récit des vieillards, pensa que le jeûne de Chavannes, institué ensuite de circonstances très anciennes, et qui venait chaque année interrompre pendant une longue journée les travaux de la campagne, pouvait être supprimé sans inconvénient. C'est ce qui eut lieu.

» Mais, par une coïncidence étrange, miraculeuse, le 21 juin de l'année même où cette cérémonie religieuse fut abolie, une grêle plus violente, plus épouvantable encore que les précédentes, vint dévaster le territoire et jeter la terreur parmi les habitants de Chavannes. Ils s'empressèrent de rétablir le jeûne du 21 juin qui n'a pas cessé dès lors d'être religieusement observé.

» Aucun bruit, aucun travail dans le village, ni dans la campagne ne viennent troubler leur recueillement; et les agriculteurs des villages environnants, qui possèdent des fonds de terre sur ce territoire, s'abstiennent d'y venir travailler ce jour-là, pour ne point troubler le culte de leurs voisins de Chavannes. L. M.

Proverbes et maximes en patois vaudois.

Les anciens abonnés du *Conteur* n'ont sans doute pas oublié l'appel adressé jadis par le regretté Louis Favrat en vue de recueillir les surnoms qu'on se donnait d'un village à l'autre dans nos campagnes vaudoises. Les réponses affluèrent; semaine après semaine, le *Conteur* en publia des colonnes entières, où se reflétait l'esprit bon enfant ou la plaisanterie maligne de nos anciens. Nul doute que cette collection ne soit consultée aujourd'hui avec intérêt par les savants qui, depuis une trentaine d'années, font des patois l'objet d'une étude très attentive et intéressante.

N'y aurait-il pas lieu d'user du même procédé pour recueillir ou compléter la collection des proverbes ou phrases sentencieuses qui, *pour le fond ou la forme, n'appartiennent qu'à notre ancien idiome vaudois?* Sans doute cette collection n'est pas exceptionnellement riche; aucune d'ailleurs ne saurait égaler celle que Cervantes s'est plu à réunir dans son immortel Don Quichotte. Mais, en cherchant un peu, il n'est pas difficile de retrouver telle ou telle pensée générale, curieuse en elle-même ou par la forme pittoresque dont notre patois l'a revêtue. C'est par des comparaisons que nos ancêtres exprimaient leur sagesse, dit Charles Dickens, et les anciens Vaudois n'ont pas manqué de nous léguer, sous cette forme, les traits de leur caractère et de leur manière de penser: *Quand lé bon lé prâu,* témoigne de leur sens modéré et de leur esprit de juste mesure, tout comme cette autre maxime: *T'an qu'a trai fu bon,* montre d'autre part que leur patience avait aussi des bornes.

Il disaient aussi *Pî va mî va,* quand la situation leur semblait désespérée.

La maxime « œil pour œil et dent pour dent », ils l'exprimaient en disant: *To te ma fé to té farè,* pensée peu chrétienne, il est vrai, mais qui restera longtemps encore une vérité de fait.

Et cette expression *gratta-mé tè gratteri,* en est-il une autre qui rappelle d'une manière plus forte et plus plaisante à la fois l'appui qu'il faut se prêter mutuellement, en tout temps et en tout pays, si l'on veut arriver. Citons encore l'expression: *L'écové qué sé moquè dâo râcllio,* la paille et la poutre de l'Evangile, que nos arrière-grand-mères ont trouvée tout naturellement en bavardant au four communal.

J'espère que, si vous voulez bien accueillir ces lignes, de nombreux amis de notre patois répondront à cet appel. D.

Les chanteurs vaudois, à Vevey.

Vevey exerce, cette année, une attraction irrésistible. C'est la lumière, le point brillant vers lequel, de partout, accourent entr'autres, comme de volages papillons, les innombrables réjouissances périodiques dont nos innombrables sociétés sont l'occasion.

On ne saurait, cet été, se donner rendez-vous ailleurs qu'à Vevey.

La fête des chanteurs vaudois ouvre la danse. Elle n'attendait pour cela que l'inauguration de l'exposition.

Ce matin, deux mille chanteurs ont envahi la cité veveysanne. Durant trois jours, ils vont « la noyer sous des flots d'harmonie ». Cette harmonie ne manquera certainement pas aux grands concerts qui ont été organisés. Puisse-t-elle subsister, après la proclamation des résultats, entre les sociétés coucurrentes. Le verdict du jury est souvent la seule note discordante de ces « joûtes pacifiques ». Entendons-nous. Cette note est toujours juste pour les sociétés couronnées; elle ne l'est jamais pour celles qui n'ont rien. La compétence et l'impartialité des jurés — incontestables le plus souvent — ne sont reconnues que des vainqueurs. Pour les vaincus, les jurés ne sont que des incapables, des « frouillons »; pour un peu, des « panamistes », dont le jugement s'est laissé influencer.

On n'en finira avec ces éternels récriminateurs que lorsqu'on voudra bien donner des couronnes à toutes les sociétés. Celles-ci, d'ailleurs, ne concourent pas pour autre chose. Rien ne serait plus aisé que de les satisfaire. Quelques couronnes de plus et voilà tout. Alors, tous les chanteurs rentreraient heureux dans leurs foyers, au bruit des fanfares, du canon et des acclamations enthousiastes de la population accourue pour leur faire fête. Des orateurs célébreraient en de vibrants discours leurs succès, la joie serait dans toutes les familles et la « cause du chant » ne s'en porterait peut-être ni mieux ni plus mal.

Mais, allez donc faire comprendre cela aux membres des jurys!

* * *

La fête de Vevey est la vingt-deuxième qu'organise la Société cantonale des chanteurs vaudois.

Cette société, fondée le 1er mai 1853, à Orbe, eut des débuts fort modestes. Il n'existait alors que quelques sociétés chorales dans notre canton. En les groupant, on voulait: « établir un lien entre les diverses sections éparses, en vue d'un développement toujours plus grand du chant populaire ».

Aujourd'hui, la Société des chanteurs vaudois compte 58 sections, représentant un effectif de 2085 membres. Son avoir est de 8,212 francs 36 centimes.

En outre, en 1895, il existait, dans le canton, en dehors de la société cantonale, 140 sociétés de chœurs d'hommes et 40 mixtes.

Un journal fut créé, en 1865, pour établir un lien plus étroit entre les diverses sections. L'*Echo musical* — c'est le nom de ce journal — dura de 1865 à 1881, et eut successivement, comme rédacteurs: M. Paul Doret, à Aigle; M. Marc Marguerat, à Lutry, et M. Marc Duveluz, à Lausanne. Il est remplacé aujourd'hui par un *Bulletin,* qui paraît chaque fois que les besoins le demandent.

Voici, dans l'ordre chronologique, les vingt-deux fêtes organisées par la Société cantonale: Orbe, 1853; Lausanne, 1854; Morges, 1855; Lausanne, 1861; Montreux, 1862; Yverdon, 1863; Lausanne, 1865; Aigle, 1866; Lutry, 1867; Nyon, 1869; Bex, 1872; Morges, 1874; Moudon, 1877; Lausanne, 1879; Payerne, 1881, Vevey, 1883; Moudon, 1886; Morges, 1888; Yverdon, 1891; Lausanne, 1895; Nyon, 1898, et Vevey, 1901.

Les premières fêtes ne se composèrent que d'un concert. Au programme: quelques chœurs d'ensemble et, pour chaque section, un morceau de choix. Le jury fut institué pour la première fois en 1861, lors de la fête de Lausanne.

Deux hommes, entre bien d'autres, exercèrent une action décisive sur le développement de la Société des chanteurs vaudois à ses débuts, et sur les progrès du chant dans le canton: Fridolin Hössli et C.-C. Dénéréaz, notre regretté collaborateur. Leur œuvre est continuée avec non moins de dévouement et de succès par H. Plumhof, qui, jusqu'à ces dernières années, assuma la tâche difficile de diriger les grands concerts de la société. Son successeur est M. Ch. Troyon, l'artiste distingué qui dirige l'*Union chorale* de Lausanne. Citons aussi M. Ch. Dufour, à Genève, ancien président central, et le président actuel, M. D. Bourgoz, à Lausanne.

La fête de Vevey a commencé sous de très heureux auspices. Elle sera l'une des plus brillantes. Les deux concerts donnés à la cantine, sous la direction de MM. H. Plumhof et Troyon, seront de véritables solennités. 2061 exécutants. Comme solistes, Mme Troyon-Blæsi, M. Hanson, ténor, et M. Sentein, de l'Opéra, l'artiste aimé des Lausannois. Comme œuvres principales: *Athalie,* de Mendelssohn, *Hymne,* de Doret, la *Cantate de Grandson,* de Plumhof.

Maintenant, tous nos vœux accompagnent nos sociétés vaudoises dans leurs concours. Que celles qui ne remporteront pas la couronne sur laquelle elles comptent ne se découragent pas; ce sera pour la prochaine fois.

Coumeint l'oncllio Saudzon prêdzè su lo vilho teimps.

L'âi a dâi dzeins que ne sont jamé conteints et que sont adé à sè lameintâ su la tchertâ dâo teimps d'ora, que piornont su çosse et su cein et que voudriont reveni âi z'autro iadzo! desâi l'autro dzo, à la fordze, l'oncllio Saudzon, lo pe vilho et lo pe brav'hommo dè noutron veladzo.

Et bin! que desâi, y'aré mè houitantè-quatro à la St-Metsi que vint; pù don vo z'ein derè on bet, kâ, vaidès-vo, por mè, ne regretto pas tant què cein lo vilho teimps, coumeint y'ein a tant.

Mon Dieu! coumeint cein allâvè dein lo vilho teimps? et lo monde, coumeint ètâi-te fé? Et bin, lè z'autro iadzo lo monde ètâi adé lo mîmo et y'avâi tot coumeint ora, dâi dzeins dè totès lè sortès et dè totès lè qualitâ; y'avâi dâi chrétiens et dè la crapule, dâi z'ardeints à l'ovradzo et dâi tserropès, dâi dzeins dè concheince et dâi chenapans dé ti lè goûts et dè totès lè couleu, tot coumeint y'avâi assebin dâi pourro et dâi retso et que cein âodra adé dinse. Y'avâi dâi retsâ qu'aviont gros, dâi z'autro mein et dâi troisiémo qu'on ne savâi pas bin derè âo justo se l'étiont pourro âobin retso.

Po lè pourro, y'ein avâi dza à la tserdze dè la coumouna et y'ein arâ adé; y'ein avâi qu'aviont prâo à veri et à niâ lè dou bets, mâ on savâi adé lè quins aviont fauta d'on coup dè man et lè quins lo meretâvont.

Mâ, dein lo teimps, desâi onco cé bon vilho, mé seimbliè que lè dzeins étiont bin dè pe charetâbllio, kâ, on ne véyai pas coumeint ora